

***Inauguration des aménagements du boulevard des Libérateurs
2 décembre 2011***

**Discours d'Eugène Caselli,
Président de Marseille Provence Métropole**

Grâce à l'élargissement du boulevard des Libérateurs, les élèves du lycée de la Cadenelle bénéficient d'un cheminement piétonnier sécurisé entre la rue qui monte jusqu'à leur établissement et la section du boulevard qui, au-delà du stade, conduit au village des Caillols. Cela constitue une amélioration tout à fait appréciable.

Cet élargissement de la chaussée et la réalisation d'un véritable trottoir ont été rendus possibles en empiétant sur une parcelle de la Ville de Marseille qu'occupait la ferme pédagogique. Trois entreprises sont intervenues sur le chantier qui a représenté pour la communauté urbaine un investissement de 285 000 euros.

Avec ces opérations qui touchent un peu tous les secteurs de l'immense agglomération marseillaise, MPM s'acquitte des missions que lui assignent ses compétences. Notre collectivité le fait après consultation et concertation. Tous ces travaux de proximité que demande et qu'apprécie la population des quartiers de Marseille sont décidés après des réunions de programmation avec les maires et élus de secteur. C'est ainsi que MPM veut fonctionner dans le but de répondre encore mieux aux besoins des habitants qui sont relayés auprès de ses services techniques par leurs représentants élus. C'est ainsi que nous espérons donner satisfaction.

Des opérations ponctuelles comme celle de cette partie du boulevard des Libérateurs qui est de plus en plus emprunté, et pas seulement pour atteindre le centre d'entraînement de l'OM, montrent aussi si besoin était que tous les efforts de notre collectivité ne sont pas concentrés sur le seul hyper-centre de la ville. Les quartiers excentriques ou périphériques ne sauraient être oubliés ou négligés.

Ici comme ailleurs dans vos deux arrondissements, Monsieur le maire de secteur, et au-delà, d'autres travaux sont et seront réalisés dans le but d'améliorer le cadre de vie, l'accès à des secteurs nouvellement urbanisés et la desserte de ces quartiers qui connaissent un réel développement et une sensible augmentation de leur population résidentielle.

Devant le nombre et l'ampleur des besoins, on comprendra que priorité soit donnée à toutes les opérations qui contribuent directement à améliorer la sécurité des usagers. C'était le cas ici.

Je vous remercie.